



COMPTE-RENDU

Mme Binard remercie les participants à cette réunion organisée en visio-conférence.

1/ Le compte-rendu du précédent conseil de quartier est validé

2/ Le Budget Participatif (M. Marchand)

545 projets ont été déposés entre le 3 et le 30 novembre 2020, dont 26 pour le quartier 3.

Les services ont examiné ces projets en lien avec les porteurs (faisabilité, estimation financière, fusions possibles).

Le comité de suivi se réunit à la fin du mois de février.

Courant mars, les porteurs des projets soumis au vote "feront campagne".

Du vendredi 2 au dimanche 18 avril, les Rennais(es) voteront pour leurs projets préférés.

Les coups de cœur du conseil de quartier sont maintenus. Après échanges entre les conseillers, l'attribution des coups de cœur fera l'objet d'une réunion de conseil de quartier spécifique, à organiser avant le 2 avril. Les porteurs de projets y seront conviés et pourront ainsi répondre aux questions des conseillers.

3/ Renouveau du Conseil de Quartier (Mme Binard)

Le renouvellement des conseils de quartiers est programmé au mois de septembre 2021. Cinq ateliers seront auparavant organisés à l'échelle de la Ville dans le cadre de la Fabrique Citoyenne. Des habitants et des membres des conseils transitoires y seront conviés afin de transmettre leurs propositions, en s'appuyant notamment sur les bilans de fonctionnement des précédentes organisations.

Ce soir, Mme Binard invite les participants à faire part de leurs observations et suggestions qui seront relayées au service en charge du renouvellement des conseils de quartiers. Une réflexion similaire conduite en 2017 (voir documents joints au présent CR) sert de base à la discussion :

La coprésidence

Ce dispositif est jugé très satisfaisant. Les 2 représentations sont intéressantes et s'enrichissent mutuellement, toujours dans le respect des rôles de chacun. L'élection de 2 représentants du collège habitants ne présente pas d'intérêt.

La communication

D'une façon générale, les habitants méconnaissent le conseil de quartier. Pour les mieux informés, il reste souvent difficile de différencier les instances existantes dans les quartiers (conseil de quartier, assemblée de quartier, comité de quartier, associations et collectifs d'habitants...). Divers supports de communication peuvent être envisagés mais il apparaît que les réseaux sociaux sont aujourd'hui incontournables, d'une part pour capter l'intérêt des jeunes et d'autre part pour dynamiser l'action du conseil de quartier. La création d'une page Facebook animée par quelques membres du conseil de quartier est une proposition partagée. M. Marchand suggère également, avant le renouvellement de cette instance, de créer un document succinct afin de promouvoir le conseil de quartier et ses actions auprès des habitants. Un groupe de travail constitué de 3 ou 4 volontaires pourrait s'y investir. Les travaux d'impression du document seraient pris en charge par la collectivité. Par ailleurs, un stand dédié au conseil de quartier présent lors de certaines manifestations telles que braderies, les Fleurs du Mail... permettrait de développer « l'aller vers » et mettre en avant l'activité de cette instance en faveur des habitants.

Les collègues

Le partage des informations entre les habitants et les acteurs du quartier est riche et souvent complémentaire. La participation simultanée des deux collègues aux réunions doit être maintenue.

Une représentation plus forte des habitants est souhaitée.

Les horaires

Cette question est régulièrement évoquée, plusieurs horaires ont été testés (18h00, 19h00, 20h30) mais aucune solution idéale ne s'est à ce jour dégagée.

Essayer un samedi matin de temps en temps ? Pour les acteurs de quartier, cette proposition ne semble pas très appropriée.

Sur le temps de la pause méridienne ? Les temps de déplacements et les contraintes horaires de chacun ne permettent pas d'envisager un temps de réunion suffisamment long.

Le déroulement des réunions

Le retour aux réunions en présentiel est attendu par une majorité de participants dès que les conditions sanitaires le permettront.

Mme Binard propose que la visio-conférence reste possible pour les membres qui ne peuvent se déplacer le soir ou se trouvent éloignés de Rennes pour raison professionnelle par exemple. Les réunions ne doivent pas s'étirer inutilement.

Les commissions / les groupes de travail

Des habitants, membres ou non du conseil de quartier, peuvent s'investir sur des thèmes particuliers au sein de commissions ou de groupes de travail. Alors qu'une commission s'engage sur des actions à moyen et long terme, les groupes de travail sont créés pour un temps donné, un objectif précis (rédaction d'un flyer de communication, aménagement d'un espace...). La collectivité ne participe pas aux commissions sauf si demande particulière de l'intervention d'un service.

Le conseil de quartier compte aujourd'hui 3 commissions (cadre de vie, seniors, l'enfant dans la ville) avec une activité amoindrie depuis ces derniers mois faute de pouvoir se réunir en présentiel.

Mme Bomard témoigne que la commission « enfant dans la ville » qui ne compte que 2 personnes, manque de dynamisme. Aujourd'hui, la place de l'enfant dans la ville est prise en considération après avoir été longtemps mise de côté. Il y a désormais matière à faire des propositions, développer un projet.

M. Marquet précise qu'une commission « enfance » existait au sein d'un précédent conseil de quartier en lien avec la Maison de Quartier la Touche.

M. Labbé précise que les assistantes maternelles, nombreuses dans le quartier, pourraient être intéressées.

M. Marquet fait part de son expérience en tant que référent de la commission seniors créée en 2002. Cette commission compte des habitants, membres ou non du conseil de quartier, ainsi que des professionnels. Elle fonctionne en autonomie, avec parfois le soutien du conseil de quartier lors d'animations. M. Marquet insiste sur le fait que pour fidéliser les énergies, il est nécessaire de maintenir un rythme, des rendez-vous. La mise en œuvre d'actions très concrètes doit être privilégiée à de longues réflexions. L'après crise sanitaire va sans doute être compliqué pour redynamiser toutes ces actions.

4/ La Charte de l'Arbre

La Charte de l'Arbre, actuellement en cours de rédaction, a été présentée le 27 janvier dernier lors d'un conseil de quartier commun aux quartiers 3 et 9.

La carte de la canopée sur le territoire, présentée par la Direction des Jardins et de la Biodiversité, fait apparaître un déficit de la végétalisation dans le quartier 3. Mme Binard souhaite faire un focus sur cette question afin de développer la présence des arbres dans le quartier.

M. Marquet qui représente le conseil de quartier à la commission de l'arbre en ville depuis avril 2019 est satisfait des travaux qui sont conduits et de la qualité des différents intervenants. L'objectif fixé est la rédaction d'une Charte de l'Arbre et d'une liste de 33 engagements permettant une meilleure gestion et des interventions raisonnées sur le patrimoine arboré.

M. Edet est tout à fait favorable à la végétalisation des espaces mais tient à souligner que l'entretien de l'existant est parfois défaillant. À proximité de son lieu de résidence, des arbres n'ont pas été taillés depuis plus de 10 ans. Mme Binard s'engage à prendre RV sur place avec M. Edet.

M. Pérard est satisfait de la démarche engagée autour de l'arbre, les 33 engagements sont ambitieux.

Mme Bomard fait part de l'expérience de la ville de Grenoble où l'arbre est considéré comme un élément de patrimoine. Les services instructeurs ont bénéficié d'une formation spécifique. Concernant l'entretien des arbres, Mme Bomard précise que les élagages ne doivent pas être réalisés trop souvent.

M. Pérard ajoute que les promoteurs doivent s'engager à remplacer les arbres supprimés lors d'opérations immobilières rappelant à titre d'exemple l'abattage du marronnier il y a quelques années au niveau de Cap Mail sans aucune information préalable.

5/ Divers

Mme Le Proud'Hom indique deux points déjà inscrits à l'ordre du prochain conseil de quartier :

- . Élection des référents sécurité dans le cadre du renouvellement de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance.
- . Attribution des coups de cœur projets BP5

M. Le Guérinel suggère de travailler avec les écoles, de réfléchir à une cartographie du quartier accessible aux enfants par exemple. Il serait intéressant selon lui de voir comment les enfants se représentent leur quartier.

Quelques échanges en fin de réunion font état de certaines difficultés dans le quartier pour le déplacement des piétons et des cyclistes :

La place des piétons et des cyclistes est compliquée sur le Mail, les espaces manquent de lisibilité (M. Marchand – M. Le Guérinel)

Les piétons sont de plus en plus en insécurité ; la largeur de la bande piétons sur le secteur Moulin du Comte est inférieure à 1.40m (Mme Le Douguet, Moulin du Comte^[LPR1])

Un schéma directeur piétons pourrait être établi à l'instar du plan vélos pour s'assurer des continuités (Mme Bomard)

Une commission mobilité serait la bienvenue (Mme Le Douguet, Moulin du Comte)

La séance est levée à 20h25

